

Rapport sur la consultation 2016

Thèmes de la procédure de consultation 2016

- Textiles
- IT
- produits de marques

Parties prenantes inscrites en 2016

- Action de carême
- Alliance Sud
- Basel Institut on Governance
- Boussole de durabilité
- Comité International Olympic (CIO)
- Commission des achats de la Confédération (CA)
- Communauté d'Intérêt Ecologie et Marché Suisse
- Deutsches Olympischer Sportbund
- Fair Wear Foundation FWF
- Fondation Max Havelaar (Suisse)
- Greenpeace Suisse
- Helvetas
- Initiative multinationales responsable
- International Association of Natural Textile Industry
- Le réseau pour une économie durable
- Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)
- Office fédéral de l'environnement (OFEV)
- Office fédéral du sport (OFSP)
- Pain pour le prochain
- Stiftung für Konsumentenschutz
- UNIA
- WWF Suisse

Commentaires de parties prenantes

Élément	Commentaires des parties prenantes	Commentaires Swiss Olympic
Pays à moindre risque	Pays à moindre risque de l'initiative BSCI : cette liste ne nous [PublicEye] semble pas appropriée car des sujets centraux comme le salaire minimum vital concernent l'ensemble de l'industrie et ne se limitent pas à certains pays. Des sites de production en Italie mais aussi par exemple en Slovaquie ou en Tchéquie, qui figurent tous dans la liste des pays à moindre risque, ont également de gros problèmes dans le domaine des salaires, etc.	Les pays à moindre risque ont toujours été un critère pour la sélection. C'est une approche éprouvée et pragmatique pour exclure les risques les plus pertinents.
Directives pour les vêtements / produits cousus	Normes sociales, confection : le standard Fairtrade FLO a été adapté. Il faudrait donc spécifier : le standard pour le coton ne comprend pas la confection, le standard pour le textile comprend l'ensemble de la chaîne de production [pour PublicEye, le sens est ambigu].	Il est spécifié : B1: Confection Tous les produits livrés à Swiss Olympic répondent au standard Fairtrade FLO pour le textile .
Directives « Branded Products »	Le Label Oekotex STEP devrait être cité en complément du label Oeko-Tex Plus, car il porte sur les processus, au contraire du second, qui porte sur le produit final [BAFU].	OEKO-TEX plus s'appelle désormais OEKO-TEX « Made in Green » et comprend le label OEKO-TEX 100 ainsi que le label OEKO-TEX SteP. Dans les directives, nous gardons donc le label OEKO-TEX « Made in Green ».
Directives « Branded Products »	Proposer le tannage sans Chrome comme alternative aux autres labels cités nous [BAFU] paraît un peu réducteur, car il existe d'autres enjeux écologiques (et sociaux) autour de ce produit, comme le montrent certaines études récentes. Nous vous recommandons de tracer ce point, pour exiger des labels complets uniquement.	Le tannage sans chrome a été supprimé.